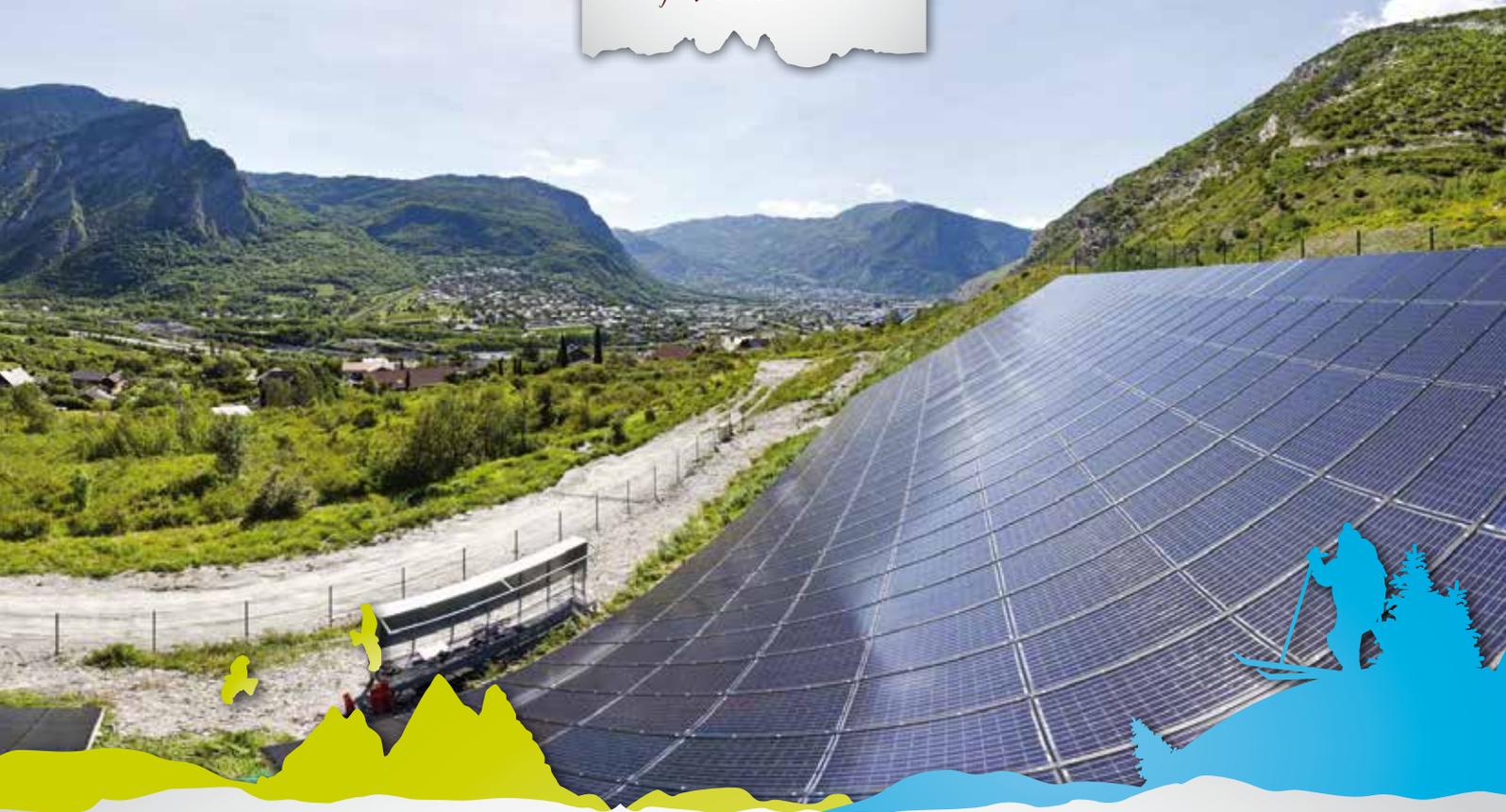




SYNDICAT

*Pays de Maurienne*  
SAVOIE



# **BILAN D'ACTIVITÉS 2016**

## **SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE**

JANVIER 2017





En apportant notre soutien financier pour l'année 2016 à Maurienne Tourisme et Maurienne Expansion, en poursuivant notre partenariat plus que trentenaire avec les professionnels agricoles, nous avons conforté les trois piliers traditionnels de l'activité économique de la Maurienne.

En répondant à des Appels à Projets comme "Territoires Hydrogène", en élaborant une candidature Territoire à Énergie Positive, en valorisant nos produits locaux au travers des circuits courts, nous emmenons la Maurienne vers l'ère de la transition énergétique, l'innovation durable, la croissance verte et le "bien manger".

En définissant notre vision du territoire pour les 15 prochaines années à travers le Schéma de Cohérence Territoriale, en impulsant des projets culturels avec les citoyens (Biennale Culturelle) et en se dotant d'outils techniques et de gouvernance pour une gestion de l'Arc et de ses affluents, nous créons ensemble les conditions nécessaires au renforcement de l'attractivité de la Maurienne, dans l'esprit d'un développement harmonieux, solidaire et respectueux de l'environnement.

En signant le 30 septembre 2016 le Contrat de territoire Maurienne avec l'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de la Savoie, nous confirmons la Maurienne comme terre d'accueil de la future ligne européenne Lyon-Turin qui, au-delà de multiplier les échanges entre les peuples, permettra de réduire, par le report modal, la pollution dans nos vallées alpines. C'est aussi en consolidant la coopération transfrontalière France-Italie grâce au programme ALCOTRA que nous facilitons l'ouverture de la Maurienne par delà nos cols mythiques, à travers la concrétisation de projets conjoints et autour d'enjeux alpins plus vastes.

Sur le plan des institutions, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale a parlé. Le processus compliqué, mais pas insurmontable, de la fusion des intercommunalités est en cours. La création de deux communes nouvelles en Maurienne ouvrira certainement la voie à d'autres rapprochements dans les années à venir.

Gageons ensemble, que l'évolution du Syndicat du Pays de Maurienne, vers un Pôle d'Équilibre Territorial Rural<sup>(\*)</sup>, dans un premier temps, sera de nature à maintenir la cohésion territoriale de la vallée dans l'intérêt de nos concitoyens.

<sup>(\*)</sup> syndicat mixte composé uniquement des 5 Communautés de Communes

**Yves Durbet**  
Président du Syndicat du Pays de Maurienne  
Maire d'Hermillon

# FICHE D'IDENTITÉ SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE

**CRÉATION** : 4 décembre 2000 en substitution de l'Association des Maires de Maurienne.

## COMPOSITION

• **16** communes

|                           |                    |
|---------------------------|--------------------|
| Orelle                    | Fourneaux          |
| Saint-Martin-La-Porte     | Le Freney          |
| Saint-Martin-d'Arc        | Modane             |
| Saint-Michel-de-Maurienne | Saint-André        |
| Valloire                  | Villarodin-Bourget |
| Valmeinier                | Bessans            |
| Aussois                   | Bonneval-sur-Arc   |
| Arvieux                   | Valcenis           |

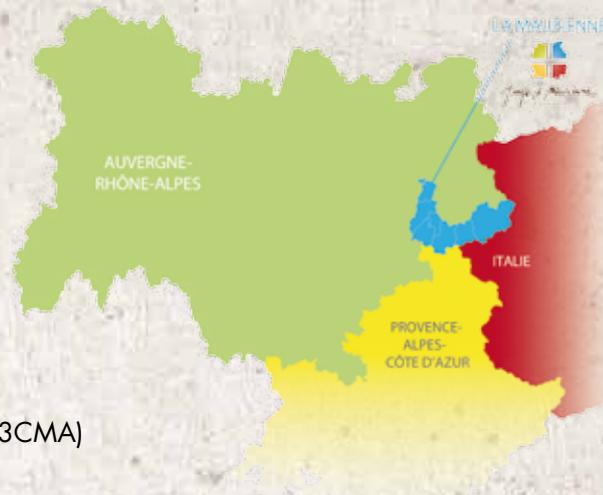
+ **3** communautés de communes (soit 40 communes) :

|                         |                                   |
|-------------------------|-----------------------------------|
| CC Porte de Maurienne   | CC Cœur de Maurienne Arvan (3CMA) |
| CC Canton de La Chambre |                                   |

• 1 Comité Syndical constitué de **73** délégués titulaires (+ 73 délégués suppléants)

• 1 bureau composé de **1** Président, **8** Vice-présidents et **4** autres membres :

- |   |   |
|---|---|
| - industrie, artisanat, commerce, TIC               | - transport et transport scolaire           |
| - rivières, environnement                           | - culture, communication, grands évènements |
| - agriculture et forêt (dont l'abattoir)            | - personnel et finances                     |
| - procédures contractuelles, tourisme et patrimoine | - Schéma de Cohérence Territoriale - SCoT   |



## COMPÉTENCES

Le Syndicat du Pays de Maurienne est un **syndicat de projets**. Il exerce, de plein droit, en lieu et place des collectivités membres, les compétences ci-dessous. La dernière modification des statuts a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 26 août 2015. La révision des statuts a porté essentiellement sur le transfert de la compétence SCoT des Communautés de Communes au Syndicat du Pays de Maurienne.

1. Études, programmation, animation, gestion, évaluation, **coordination des politiques contractuelles**. **Portage et animation**, à l'échelle Maurienne, des **appels à projets** lancés par l'Europe, l'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes ou le Département de la Savoie. **Développement économique** via la **SEM Maurienne Expansion**. **Développement et Promotion des filières agricoles**. **Promotion et communication touristique** Maurienne à l'échelle de la vallée via l'association **Maurienne Tourisme**. **Financement et hébergement** de la **Mission Locale Jeunes Maurienne**. **Cadre de vie et environnement** : **gestion des politiques environnementales** à l'échelle de la vallée, pilotage du **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)**.
2. Élaboration, approbation, suivi et évaluation du **Schéma de Cohérence Territoriale**.
3. Organisation et gestion des **Transports Scolaires**.
4. Construction et entretien de l'**Abattoir de Maurienne** situé à Saint-Etienne-de-Cuines.

## BUDGETS 2016

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 1 684 305.30 €, celles d'investissement à 358 659.26 € sur le Budget Principal.  
Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 3 108 355 € HT, celles d'investissement à 2 000.00 € HT sur le Budget Annexe Transports Scolaires.

## DÉSIGNATIONS

Le Syndicat du Pays de Maurienne désigne

- ses représentants à la Mission Locale Jeunes Maurienne (2 par canton dont 1 au moins délégué du Syndicat du Pays de Maurienne)
- son administrateur à Maurienne Expansion
- ses représentants à Maurienne Tourisme (8)
- ses représentants dans les diverses commissions ou structures de niveau départemental



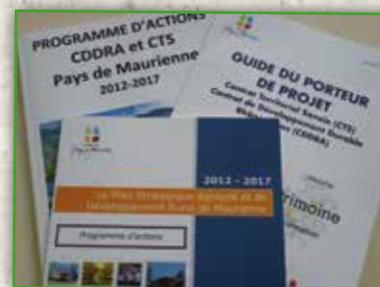
# POLITIQUES CONTRACTUELLES

## CONTRATS DE DÉVELOPPEMENT

Depuis de nombreuses années, le Syndicat du Pays de Maurienne contractualise avec la Région et le Département pour mettre en œuvre son projet de territoire : cohésion sociale, développement économique, diversification touristique sont autant de champs soutenus par ces collectivités.

L'année 2016 a été marquée par 2 changements majeurs :

- l'arrêt des Contrats de Développement Durables Rhône-Alpes (CDDRA) : le Conseil Régional a décidé de réorienter sa politique en faveur des territoires et de mettre un terme aux CDDRA pour les remplacer par les Contrats Ambition Région. Cette procédure aura soutenue en 2016 : la 2<sup>ème</sup> Biennale de Maurienne, les actions en faveur du développement du cyclo et de l'itinérance, du développement économique ainsi que les actions des groupements de commerçants et artisans de Maurienne.
- l'allongement des Contrats Territoriaux de Savoie (CTS) : le Conseil Départemental a décidé de prolonger de 3 ans les CTS portant leur durée d'exécution de 6 à 9 ans à enveloppe constante.



2016  
TEMPS  
FORTS

- **Itinéraire cyclable de fond de vallée** : suite à l'étude de faisabilité et d'opportunité pour la réalisation d'un itinéraire cyclable entre Aiton et Bonneval-sur-Arc finalisé, le Comité Syndical a décidé de confier au Syndicat du Pays de Maurienne la réalisation des études pré-opérationnelles (définition de l'Avant-Projet Définitif, études environnementales et réglementaires).
- **Rénovation du stade Gavarini à Saint-Jean-de-Maurienne** : le Contrat de Centralité signé avec le Département a financé la rénovation de cet équipement sportif à hauteur de 672 000 €.
- 6 communes ont bénéficié du soutien du CTS en 2016 pour **la mobilisation du bois énergie avec une valorisation en circuits courts**.
- **Finalisation du Schéma de Services Maurienne**.

2017  
PROJETS

### Avenant au CTS :

L'allongement de la durée du CTS et la nécessaire prise en compte de l'évolution des enjeux de la Maurienne conduit le territoire à adapter les contenus et les enveloppes financières définies dans les fiches actions du contrat. Dans ce cadre, un travail de mise en cohérence des différents outils de financements mobilisables (Contrat Ambition Région, Contrat de Ruralité avec l'État) devra être effectué.

Schéma  
de Services  
Maurienne

2016  
TEMPS  
FORTS

Plus de 50 participants à la Rencontre Territoire sur l'accessibilité des services. Entretien avec 14 médecins de Maurienne autour du projet de maison de Santé pluridisciplinaire.

### Un programme d'action pluriannuel, répondant à 4 objectifs :

- Développer, renforcer et améliorer les services, pour répondre plus justement aux besoins locaux, en déterminant le niveau auquel doivent s'organiser les services.
- Envisager des réponses en terme de qualité, d'accessibilité, d'efficacité à court et moyen terme.
- Définir les réorganisations et les mutualisations à mettre en œuvre.
- Favoriser les solutions innovantes.

## SCHÉMA DE SERVICES

Dans la continuité du travail de diagnostic et d'enquêtes réalisés entre 2014 et 2015, le premier trimestre 2016 a donné lieu à l'élaboration du programme d'actions du Schéma de Services. Composé de fiches actions et de fiches préconisations, les élus en charge du suivi du Schéma ont choisi de prioriser certaines actions afin de :

- Promouvoir le plan d'actions auprès des acteurs locaux pour faciliter son appropriation,
- Installer des Maisons de Services au Public (MSaP) en s'appuyant sur le programme de l'État "1000 MSaP".
- Développer de nouveaux modes d'organisation des soins de premiers recours et plus particulièrement accompagner les collectivités et les professionnels de Santé dans le montage de projets de pôles de Santé pluridisciplinaires.

Ainsi le Syndicat du Pays de Maurienne est allé à la rencontre des collectivités et des acteurs du territoire pour donner à connaissance les actions du Schéma, favoriser l'échange et la coopération entre acteurs dans sa mise en œuvre, promouvoir le dispositif de MSaP, appuyer l'émergence d'un projet santé intercommunal sur le territoire de Cœur de Maurienne Arvan et 4C.

Une rencontre Territoire a été co-organisée avec l'UNADEL (Union Nationale des Acteurs du Développement Local) et l'ADRETS le 28 avril sur l'accessibilité des services en territoire rural. De portée nationale, l'objectif de cette rencontre était :

- d'apporter un regard croisé sur la conception et mise en œuvre des schémas territoriaux d'accessibilité aux services au niveau national et local.
- de présenter et échanger sur le Schéma de Services Maurienne avec les élus et techniciens locaux, du Département et de la Région.

**Yves DURBET**  
Président du SPM

Votre contact technique :  
**Julie RAUX**  
contrat.pays@maurienne.fr

# CULTURE

Le Syndicat du Pays de Maurienne s'engage pour le développement de la Culture et du Patrimoine en Pays de Maurienne dans le cadre des contrats de développement :

- En finançant, aux côtés de ses partenaires, la **Biennale Culturelle en Maurienne**,
- En soutenant, dans le cadre du CTS, la **création ou la rénovation d'équipements culturels**,
- En éditant et en animant un **agenda culturel numérique** alimenté par la base de données Apidae,
- En **accompagnant**, collectivement ou individuellement, les opérateurs culturels du territoire.



[www.agenda-culturel.maurienne.fr](http://www.agenda-culturel.maurienne.fr)

2016  
TEMPS  
FORTS

## 2<sup>ème</sup> Biennale Culturelle en Maurienne "D'ici et d'ailleurs"

- Aboutissement du projet lors du week-end festival "D'ici et d'ailleurs" les 4 et 5 juin à Saint-Julien-Montdenis : 2 représentations de la création-spectacle + scènes ouvertes.
- Echos "D'ici et d'ailleurs" (film et spectacle-trace) + évaluation du projet, ajustements et recherche de partenaires en vue d'une 3<sup>ème</sup> édition.

### Appel à projets Diffusion culturelle 2016 (ex-CDDRA) :

10 projets accompagnés pour montant de 24 458 € : Danse avec les chevaux, Flocons d'art, Saison GRAC, Festival Cie Daniel Gros, Saison Le Pataquès, 1<sup>ères</sup> Rencontres Européennes de chant gospel, Bessans en chansons, Le Petit Gervais / Les Misérables, Festival ARVI de Saint-Jean-de-Maurienne, Quinzaine culturelle de Saint-Jean-de-Maurienne.

### Animation du Collectif Emploi Culturel Maurienne (CECM)

- Lancement d'une étude de faisabilité pour le transfert de la compétence enseignements artistiques au Syndicat du Pays de Maurienne.
- Mise en œuvre du dispositif expérimental de portage mutualisé d'un poste d'enseignant artistique titulaire par le CDG73.

### Animation du Groupe Opérateurs Culturels Maurienne

- Soutien aux projets collaboratifs Bessans en chansons et Festival Ecoute et Regarde et à leurs volets scolaires en lien avec la DSDEN, la DRAC et le Département.
- Accompagnement du dispositif Malraux Nomade en Maurienne (spectacles décentralisés de la Scène nationale de Chambéry – Savoie)

### Equipements culturels

- Accompagnement du projet de Salle Arts visuels de l'équipement socio-culturel Porte de Maurienne (diagnostic, écriture projet, budget)

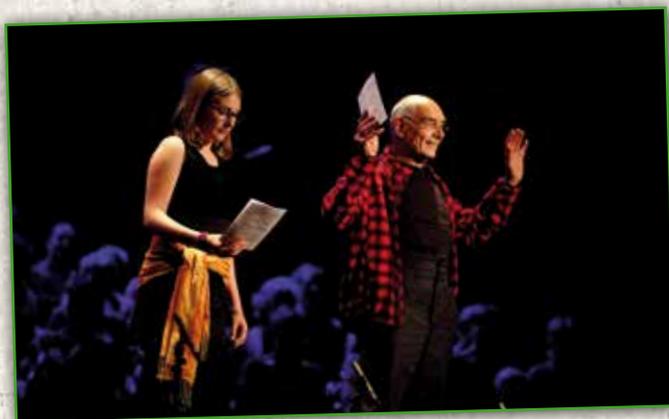
2017  
PROJETS

## Biennale Culturelle en Maurienne Vers une 3<sup>ème</sup> édition

- Recherche de cofinanceurs.
- Accompagnement global du projet dans le cadre du programme européen LEADER Maurienne.
- Lancement de l'appel à projets artistique, organisation du processus de sélection et démarrage du projet à l'automne 2017.

## Animation du Collectif Emploi Culturel Maurienne (CECM)

- Traduction opérationnelle de l'étude de faisabilité pour le transfert de la compétence enseignements artistiques au Syndicat du Pays de Maurienne.
- En juin : accompagnement journée évaluation fin de 1<sup>er</sup> cycle commune à tous les Etablissements d'Enseignements Artistiques de Maurienne.



## DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

En considérant le web comme un **média primordial de communication à la population**, tant au niveau de la **réactivité du contenu** que de la **visibilité** et de la **facilité d'accès** du web, il est capital d'utiliser ce canal pour diffuser une information exhaustive à une audience large. L'intérêt pour le public est d'obtenir l'information la plus pertinente en adéquation avec ses attentes. L'intérêt pour les acteurs locaux (publics ou associatifs) est de bénéficier d'outils efficaces et simples d'utilisation qui permettent une **diffusion large de leurs informations**.

Suivant ce constat, le Syndicat du Pays de Maurienne a mis en place en 2004 le portail Internet : **maurienne.fr** comme un service à la population. Ce site regroupe une présentation des différentes missions du Syndicat du Pays de Maurienne (présentation, documentations...), les appels à projets, consultations et avis d'attribution mais également des informations dynamiques telles que les actualités de la vallée, annuaires des associations et services, agenda et agenda culturel, qualité de l'air, travaux...



2016  
TEMPS  
FORTS

### Maurienne.fr

- Création de nouvelles rubriques avec les nouveaux projets du Syndicat du Pays de Maurienne (Leader, TEPOS...), gestion des pages d'actualités, missions du Syndicat...
- Migration des données sur APIDAE(\*) en vue d'une exploitation ultérieure lors de la refonte du site. Création des filtres et critères internes pour toutes les catégories de services et associations.
- Mises à jour de la page "Travaux" en relation avec le TDL Maurienne.

En vue de la refonte des rubriques **Agenda, Annuaires des services et associations du maurienne.fr** :

- Accompagnement de l'ACA de Saint-Michel-de-Maurienne pour la saisie de leurs informations sur APIDAE. Initiation à l'utilisation d'APIDAE et notamment à l'export de données pour la réalisation rapide d'un guide d'associations. Aide à la mise en place de Widgets de diffusion sur leur site internet. Mise en relation avec les collaborateurs contributeurs (OT et ComCom) pour la saisie et délégation des fiches.
- Suivi et collaboration avec Haute Maurienne Vanoise et Terra Modana pour la saisie des fiches sur leurs territoires (en vue de la fusion des deux ComCom).

### Yatou-en-maurienne.fr

- Accompagnement technique et créatif pour le projet de la Web Série et la refonte du site internet.
- Suivi technique et gestion des filtres APIDAE pour la nouvelle version du site.
- Suivi technique avec le prestataire informatique pour la gestion des bugs et autres corrections.

### Fichier Interactif Logement (FIL Maurienne)

- Animation du FIL par la publicité de l'outil sur les réseaux sociaux.
- Recherche de nouveaux propriétaires via les sites existants type le Bon Coin. Suivi et statistiques des offres et mises en relation. Modération des annonces.

### Réseaux sociaux

Animation des pages "Maurienne.fr - Syndicat du Pays de Maurienne", "Yatou-en-Maurienne" sur Facebook. Relais d'information du site Maurienne.fr et des différentes pages "amies".

2017  
PROJETS

### Maurienne.fr

Poursuite des améliorations du site maurienne.fr  
Refonte de la page d'accueil avec intégrations de news, infos utiles, nouveautés du site, "Une" de l'Agenda et Agenda culturel.

### Agenda

- Refonte de l'Agenda (Infolive) en utilisant la base de données APIDAE. L'objectif de cet agenda vise à mettre en avant TOUS les événements de la vallée (locaux et touristiques) avec filtres par secteurs géographiques, type d'événements... Intégration des programmes de cinéma via APIDAE pour rassembler toutes les séances des cinémas de Maurienne à un seul endroit : le maurienne.fr

### Annuaire des services et des associations

- Refonte des annuaires (Infolive) en utilisant la base de données APIDAE afin de bénéficier d'un outil facile d'utilisation par recherche par type d'associations, secteurs géographiques...
- À terme, concevoir l'export d'annuaires Maurienne des Associations en pdf (toutes associations et par thématiques) téléchargeables depuis le site Maurienne.fr

### Yatou-en-maurienne.fr

- Suivi technique et gestion des filtres APIDAE.
- Suivi technique avec le prestataire informatique pour la gestion des bugs et autres corrections.

### Fichier Interactif Logement (FIL Maurienne)

Nouvelle campagne de publicité et d'information pour relancer l'outil dans le cadre de la construction d'une "boîte à outils" pour le volet Hébergement/Logement du grand chantier Lyon/Turin.

### LEADER Maurienne

Administration et animation d'outils numériques afin de promouvoir le programme.

(\*) Solution logicielle permettant de gérer du contenu éditorial

(\*) Premier réseau collaboratif d'informations touristiques et de loisirs

**Hervé GENON**  
Vice-Président

Votre contact technique :  
**France BARBÉ**  
web@maurienne.fr

# WWW.MAURIENNE.FR

Le site maurienne.fr propose différents modules d'information en direction de la population locale voire touristique : l'agenda culturel (alimenté par la base de données APIDAE, l'agenda local, l'annuaire des services et des associations, le Fichier Interactif Logement (un "Bon Coin Maurienne" pour trouver ou proposer un logement en location), le Yatou-en-Maurienne.fr, le site annuaire des commerçants, artisans et services de la vallée...



Agenda - Agenda culturel  
Annuaire Services et Associations



Fichier Interactif Logement

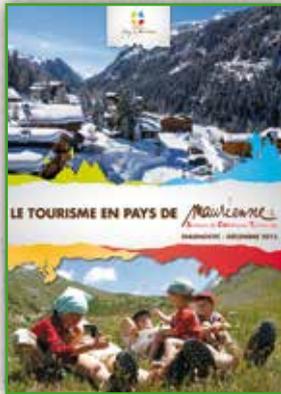


Yatou en Maurienne

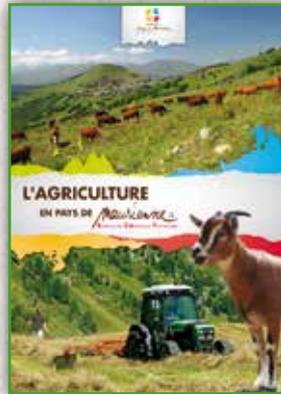
En téléchargement, tous les documents officiels, brochures et diagnostic édités par le Syndicat du Pays de Maurienne



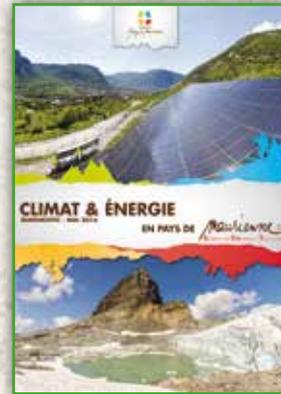
Brochure SCoT  
Présentation de la démarche



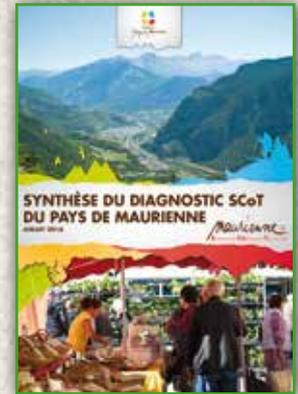
Brochure SCoT  
Tourisme



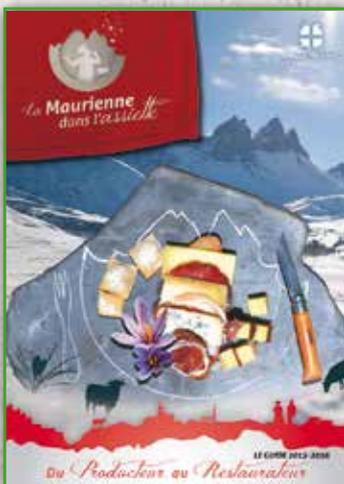
Brochure SCoT  
Agriculture



Brochure SCoT  
Énergie



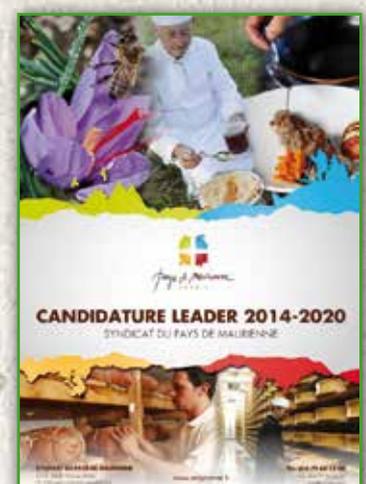
Brochure SCoT  
Synthèse du Diagnostic



Guide  
La Maurienne dans l'Assiette



Diagnostic  
Schéma de Services



Candidature LEADER

## ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAURIENNE

\*TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE (TEPOS)

\*TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE (TEPCV)

\*TERRITOIRE HYDROGÈNE

Depuis 2014, la Maurienne travaille de manière volontaire à la définition de son diagnostic de planification énergétique dans le cadre des études préalables à l'élaboration du SCoT (voir page consacrée au SCoT).

Ces éléments d'état des lieux ont permis de mettre en exergue :

- le poids des secteurs industriels et des transports dans les consommations énergétiques,
- la production considérable d'énergie renouvelable par l'hydroélectricité,
- le potentiel d'énergies renouvelables du territoire restant à exploiter (bois, photovoltaïque...),
- la vulnérabilité du territoire et notamment des ménages du fait de la forte dépendance aux énergies fossiles, essentiellement sur les questions de la mobilité et du logement.

Face à ces constats, en 2016, le Pays de Maurienne a démultiplié ses démarches pour intensifier la transition énergétique du territoire.

Lors de sa séance du 8 juillet 2016, le Comité Syndical du Syndicat du Pays de Maurienne a validé la décision d'engager le territoire dans la démarche de Territoire à Énergie Positive (TEPOS) et ainsi afficher une ambition forte qui vise deux objectifs d'ici 2050 :

- réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétique
- couvrir ses besoins par les énergies renouvelables locales pour atteindre l'équilibre entre productions et consommations d'énergie.

Accompagné par le bureau d'études AERE, **le dossier de candidature pour devenir TEPOS a été déposé le 21 décembre 2016** auprès de nos partenaires ADEME et Région Auvergne Rhône-Alpes.

**Le Pays de Maurienne a répondu à deux appels à projets permettant de financer les projets innovants de la Maurienne :**

• **Territoire Hydrogène** : le Syndicat du Pays de Maurienne en collaboration avec la SOREA a répondu à l'appel à projets "Territoires Hydrogène" lancé par la Nouvelle France Industrielle. Le projet Maurienne H2 vise à développer la mobilité propre et l'intégration d'énergies renouvelables dans un réseau électrique en s'appuyant sur le vecteur énergétique hydrogène. Même si ce projet, soutenu largement par les collectivités de Maurienne et certains acteurs privés, n'a pas reçu un avis favorable cette année, le Pays de Maurienne et SOREA restent en veille sur 2017 pour trouver les financements nécessaires à l'aboutissement de ce beau projet innovant pour le territoire.

• **"Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte"** : lancé par le Ministère de l'Environnement, le Syndicat du Pays de Maurienne s'est mis en rang pour bénéficier des crédits d'État via le Fonds de Transition Énergétique en répondant à l'appel à projets TEPCV. Ce fonds permet de soutenir les collectivités dans leurs investissements pour accélérer la transition énergétique des territoires. Ayant bénéficié d'un avis favorable du Ministère, nous sommes actuellement en attente de la signature de notre convention.

2016  
TEMPS  
FORTS

### TEPOS

- 2 ateliers de travail pour définir la stratégie énergétique du territoire et le programme d'actions sans regret. Près de 75 participants (élus, techniciens, acteurs du territoire) se sont réunis le 4 et 17 novembre pour échafauder la stratégie énergétique du territoire ainsi que les actions à mettre en œuvre pour accélérer la transition énergétique de la Maurienne.
- Rencontre des 4 plus importantes industries de la vallée et soutien de ces dernières au TEPOS Maurienne.
- En dehors de ses collectivités, le Syndicat du Pays de Maurienne a reçu 25 lettres de soutien des acteurs économiques.

### TEPCV

Mobilisation de 1 200 000 € de Fonds de Transition Énergétique.

2017  
PROJETS

### TEPOS, un plan d'actions sans regret ciblé d'ici 2020 sur :

- Mobilité : développement de l'autopartage, structuration de l'offre de transports en commun et transports doux, développement de l'offre de véhicules électriques.
- Rénovation des bâtiments : création d'une plate-forme de rénovation énergétique, rénovation des bâtiments tertiaires.
- Sobriété énergétique : sensibilisation du grand public, des collectivités, actions sur l'éclairage public.
- Production de chaleur : développement de réseaux de chaleur et chaudières biomasse.
- Production d'électricité : nouveaux projets de centrales hydroélectriques, étude sur le turbinage des eaux potables et usées.

### TEPCV, des crédits du Fonds de Transition énergétique à engager sur 2017 :

- Aide à la réalisation de diagnostics et travaux énergétiques dans les logements privés.
- Réhabilitation énergétique de certains bâtiments communaux
- Promotion de la mobilité électrique sur le territoire.

100% TERRITOIRES  
À ÉNERGIE POSITIVE

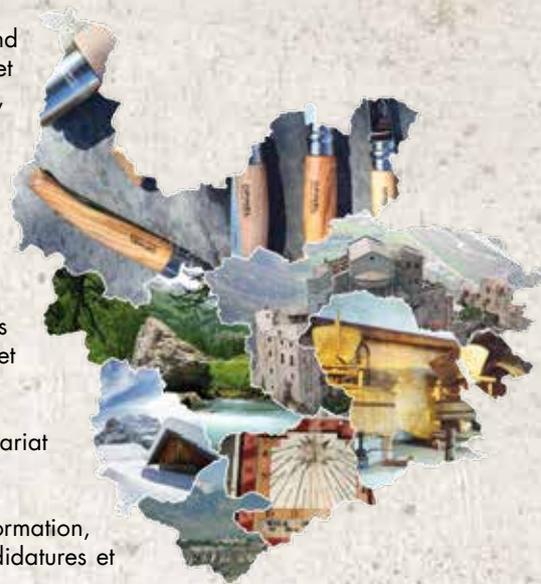


# COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

La Maurienne fait partie intégrante du Territoire transfrontalier des Hautes Vallées avec le Grand Briançonnais dans les Hautes Alpes (Pays des Écrins, Queyras, Guillestrois, Briançonnais) et les vallées italiennes voisines de Suse et du Pinerolese en Région Piémont (Val Susa, Val Sangone, Val Pellice, Val Chisone et Germanasca).  
Le Syndicat du Pays de Maurienne est membre de la Conférence des Hautes Vallées / CHAV où il représente l'ensemble des collectivités de Maurienne depuis 2007.

Cet engagement dans la Coopération transfrontalière se traduit par différentes missions au service des collectivités de Maurienne :

- Une animation territoriale de la Coopération transfrontalière : relais d'informations des Hautes Vallées, sur le programme de Coopération territoriale France Italie/ALCOTRA et sur les initiatives voisines, élaboration de stratégies transfrontalières.
- Coordination de Projets transfrontaliers Hautes Vallées : appui aux porteurs de projets, partenariat et interface entre territoires, montage de dossiers, pilotage des actions.
- Appui technique au montage et au suivi de projets simples en Maurienne : relais d'information, mise en relation / partenariat franco-italien, appuis aux maîtres d'ouvrages pour les candidatures et pour le suivi des procédures du programme Alcotra.



## 2016 TEMPS FORTS

- Appui aux porteurs de projets transfrontaliers en Maurienne pour le dépôt de dossiers de candidature ALCOTRA 2014-2020 / 2<sup>ème</sup> appel à projet en février.
- Appui aux porteurs de projets non retenus par ALCOTRA en octobre pour réorienter leurs actions vers d'autres programmes de financement : pour le SPM cela concerne les projets "ViAlp e-bike" pour le développement du vélo à assistance électrique et "VO.CA - Voies et Chemins des hommes" pour la valorisation des grands itinéraires européens qui traversent la vallée.
- Contribution au diagnostic territorial transfrontalier et à l'élaboration de la stratégie transfrontalière de développement, commune aux territoires des Hautes Vallées.
- Relais d'information sur les évolutions et précisions du programme ALCOTRA 2014 - 2020, notamment pour le montage des Plans Intégrés Territoriaux (PITER) et Plans Intégrés Thématiques (PITEM) - 3<sup>ème</sup> appel à projet avec échéance en mars 2017.

## 2017 PROJETS

### Le Syndicat du Pays de Maurienne assure la Présidence de la Conférence des Hautes Vallées.

M<sup>r</sup> Jean-Claude Raffin (Vice-président du Syndicat du Pays de Maurienne pour le SCoT et la Coopération Transfrontalière) est Président de la CHAV jusqu'en 2019. Le Syndicat du Pays de Maurienne participera à la consolidation de l'association transfrontalière dans un contexte de réforme institutionnelle en Italie et en France.

**Elaboration de la candidature échelonnée du PITER Hautes Vallées**, de mars à décembre, contenant la stratégie transfrontalière et 5 projets opérationnels en lien avec les stratégies de développement de chaque territoire membre de la Conférence des Hautes Vallées : dépôt de la stratégie le 15 mars ; décisions du Comité de Suivi en juin ; si validation par Alcotra, dépôt des projets opérationnels en octobre et décembre.

**Participation au montage du "PITEM OUTDOOR"** piloté par la Région Piémont, avec le Département de la Savoie, en vue d'intégrer des actions Maurienne notamment sur le cyclo et les itinéraires européens.

**Perspective d'un projet "e-santé" - programme Espace Alpin**, où la Maurienne serait territoire pilote.

**Mise en œuvre de la fiche "Coopération" du LEADER Maurienne en partenariat avec le GAL Escarton Valli Valdesi en Italie.**



## OPÉRATION COLLECTIVE DE MODERNISATION DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE ET DES SERVICES



Le Syndicat du Pays de Maurienne porte depuis mai 2010 une Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services (OCM), en partenariat avec les collectivités locales, les Unions commerciales et artisanales ainsi que les consulaires.

Cette opération a pour objectif de favoriser la création, le maintien, la modernisation, l'adaptation et la transmission des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services via la mise en œuvre d'actions collectives et d'aides à l'investissement.

L'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de la Savoie, ainsi que l'ensemble des partenaires de l'opération, participent au financement de ces actions.

Les grandes lignes sont les suivantes :

- Structuration et accompagnement des associations de professionnels partenaires.
- Amélioration des performances des petites entreprises du commerce et de l'artisanat, y compris en termes d'accessibilité.
- Promotion de l'offre locale (animations et communication).
- Mise en place d'un observatoire du commerce et de l'artisanat de la vallée.

La contribution de l'État, au titre du FISAC, s'élevait à 313 392 € pour la première tranche de l'opération (2010/2014). Pour la seconde tranche (2014/2016), en cours de solde, se sont près de 200 000 € que l'État reverse au territoire (dont 125 000 € pour les entreprises). Une candidature a été déposée afin de poursuivre l'opération sur la période 2017/2019.

2016  
TEMPS  
FORTS

### Yatou en Maurienne !

6 juillet : mise en ligne du nouveau [yatou-en-maurienne.fr](http://yatou-en-maurienne.fr) (répertoriant l'ensemble des commerçants, artisans et prestataires de service de Maurienne), plus convivial. La recherche des fiches peut être affinée au sein de chaque rubrique par sous-catégorie ou géographiquement. Un onglet a été ajouté pour présenter les unions commerciales. La 2<sup>ème</sup> saison de la web série [yatou-en-maurienne.fr](http://yatou-en-maurienne.fr) (13 épisodes visant à promouvoir le site et le point de vente dans lequel l'épisode est tourné) a été diffusée au cours de l'été.



21 novembre : rencontre entre les Unions commerciales de la vallée autour du thème de la communication collective avec l'intervention des vitrines de France.

### Des aides financières pour les investissements des entreprises de proximité

Entre 2014 et 2016, 61 entreprises de toute la vallée ont été rencontrées et 41 d'entre-elles ont été soutenues dans leur projet d'investissements à hauteur de 249 236 € (pour moitié pris en charge par le Département de la Savoie)

2017  
PROJETS

Une candidature FISAC a été déposée afin de poursuivre l'opération sur 2017/2019.



**Hervé GENON**  
Vice-Président

Vos contacts techniques :  
**CHRISTEL ROMERO**  
artisanat.commerce@maurienne.fr  
**NELLY GARNIER**  
gestion.ocm@maurienne.fr

# PATRIMOINE / PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES HAUTES VALLÉES DE SAVOIE

Le PAH est un label national attribué par le Ministère de la Culture aux quatre vallées, Maurienne, Tarentaise, Beaufortain, Val d'Arly. Il conduit une action culturelle commune s'appuyant sur 6 itinéraires thématiques développés par la fondation FACIM avec le soutien du Conseil Départemental de la Savoie (les Chemins du Baroque®, Pierres-fortes de Savoie, Terres des Alpes, Archipels d'altitude, les Voyages autour de la table, Les Chemins de l'hydroélectricité®) et un Dispositif thématique pluri-annuel (3 à 4 ans) d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine. Le DIAP renforce la logique d'itinéraires : alpages et agropastoralisme, chemins de l'hydroélectricité® et industrie, tourisme industriel.

Le Syndicat du Pays de Maurienne porte le label et le poste de référent PAH. Il permet la mise en place d'un programme d'activités de découverte tout au long de l'année en lien avec les guides conférenciers et les acteurs touristiques et culturels de la vallée.



© Pierre-Yves ODIN

## 2016 TEMPS FORTS

Dans le cadre de la programmation du PAH, près de 6 500 personnes ont été accompagnées par des guides de la Fondation et autres professionnels dont plus de 4 000 personnes l'été. L'été, les activités phares restent les visites des centrales, les sorties en alpage, les visites guidées nocturnes, les forts et les excursions journée en Italie.



2016 a été mis à profit pour créer une offre de découverte *La Grande aventure des sports d'hiver*. Ce film de 52 minutes est composé d'images d'archives sur différents sites de Maurienne et des Pays de Savoie. Une nouvelle brochure à destination du public des groupes a été conçue. Les richesses patrimoniales de la vallée y sont mises en avant et donnent lieu à des activités sur mesure accompagnées d'un guide pour des groupes d'amis, associations, autocaristes ou encore des hébergeurs.



Dans le cadre du DIAP 2 / Chemins de l'hydroélectricité® et de la collaboration avec EDF UPAlpes, a été conduit une campagne photographique avec un regard artistique porté par une photographe professionnelle, Sylvie Bonnot et la réalisation d'un documentaire sonore de 25 minutes qui retrace l'épopée des grands barrages des Hautes vallées de Savoie, racontée par les voix des témoins. Des ateliers à destination des scolaires de 6 classes de cycle 3 du territoire de Haute Maurienne Vanoise ont été menés, entre mai et juin, lors de l'opération de vidange du Montcenis. Encadrés par Christelle Borot, guide et artiste plasticienne, 150 enfants ont ainsi été sensibilisés à l'histoire et aux aménagements hydroélectriques.

Enfin 2016 a été l'occasion de lancer un nouveau chantier de formation continue des guides sur la "créativité et l'innovation dans son offre de visite et d'animation" avec trois objectifs : cerner les nouvelles tendances et les nouvelles attentes des visiteurs, expérimenter des techniques et des outils de créativité et savoir mener une recherche d'idées sur les offres de visite et d'animation, seul ou en équipe. Ces 2 journées de formation ont touché 19 guides.

## 2017 PROJETS

2017 sera l'année du point d'orgue du DIAP 2 avec la valorisation du travail photographique conduit en 2016 par la sortie d'une publication co-éditée avec Actes Sud et l'installation pérenne d'une exposition photographique à proximité des sites hydroélectriques. Un kit hydro à destination des 12-15 ans sera proposé à la rentrée scolaire 2017-2018 et donnera lieu à des ateliers en temps scolaire et hors temps scolaire.

À la demande de la SEA de Savoie, la programmation estivale se verra renforcée de nouvelles activités *À la rencontre des alpagistes*. 3 à 4 nouveaux produits randonnée ou visite d'alpages devraient voir le jour.

Un itinéraire sur la voie de la redynamisation : les Chemins du Baroque®. Lancé en 1992 à l'initiative du Département de la Savoie, cet itinéraire culturel qui relie 80 édifices à l'échelle du PAH dont plus d'une trentaine en Maurienne, fera l'objet d'un nouveau programme de valorisation (2017-2020). En étroite concertation avec les communes, l'Évêché et les acteurs touristiques, les premières actions verront le jour en 2017 et prendront appui sur le tourisme expérientiel et sur la relation du Patrimoine à la création artistique. L'ambition est celle d'un public élargi par une offre faite de rencontres événementielles, d'ateliers artistiques, de visites guidées renouvelées, mais aussi une offre mêlant découverte de l'art baroque, pratiques sportives et pratiques numériques.



© Fondation FACIM



**Roger ARNOUX**  
Vice-Président

Votre contact technique :  
**Marion KERN**  
referent.pah@maurienne.fr

## CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES

**L'enjeu est la relocalisation des pratiques alimentaires afin de profiter des ressources et des productions de la vallée de la Maurienne pour une partie de sa consommation alimentaire.** La notion de "circuits courts" combine deux critères :

- le nombre d'intermédiaires (deux au maximum),
- et le nombre de kilomètres entre le lieu de production et le lieu de consommation (à l'échelle de la Maurienne).



Dans le cadre du **programme LEADER intitulé "valoriser et diversifier l'offre alimentaire de montagne"**, la Maurienne souhaite accompagner durablement les acteurs (privés et/ou publics) ayant des projets dans les domaines de l'agriculture, de l'artisanat, du commerce ou encore de la culture. Durant la période 2015/2020 de ce programme européen, le territoire dispose des moyens financiers et humains nécessaires à la progression d'une offre alimentaire de qualité, diversifiée et adaptée aux attentes de la population locale.

**2016**  
TEMPS  
FORTS

Ce programme LEADER est porté par un réseau d'acteurs appartenant au territoire de Maurienne. D'un côté, le GAL (Groupe d'Action Locale) regroupe aujourd'hui environ une cinquantaine de personnes (acteurs privés, publics, élus, associations...) et suit le programme dans sa globalité. De l'autre, le Comité de programmation, qui regroupe 25 personnes, est la sphère décisionnelle du programme et reçoit les porteurs de projets du territoire.

Au cours de l'année, Christel ROMERO a rejoint l'équipe LEADER afin d'assurer la gestion financière du programme.

La convention LEADER a été ajustée et finalisée en partenariat avec le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes. Parallèlement à cette obligation administrative, le territoire a fait le choix de rencontrer et d'accompagner les premiers porteurs de projet.



Réalisations :

- 3 Comités de programmation, 2 Comités techniques.
- Outils de sélection, règles de fonctionnement des comités...
- Outils de communication (brochure de communication, guide du porteur de projet...).
- Rencontre avec les cofinanceurs (collectivités, Conseil départemental et le Conseil Savoie Mont-Blanc).
- 10 porteurs de projet rencontrés.
- Instruction financière de 3 dossiers de subvention.

**2017**  
PROJETS

En février, le GAL Maurienne signera la convention du programme LEADER conjointement avec le Syndicat du Pays de Maurienne, la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'ASP (Agence de Services et de Paiement). Le territoire entrera ensuite dans la phase de programmation et de financement des actions. Pendant toute la durée du programme, le GAL Maurienne fera appel aux compétences de Raphaëlle LONGHI pour prendre en charge le volet "coopération" et de France BARBÉ pour assurer la création d'outils numériques et de communication. Au total l'équipe LEADER mobilise 2 ETP.

Des réunions d'information seront proposées sur chaque intercommunalité afin d'informer la population locale de l'existence du programme. L'équipe LEADER présentera les différents projets aux comités de programmation (les 13 mars, 12 juin et 13 novembre).

## ABATTOIR



Mis en service en 1998, le Syndicat du Pays de Maurienne est propriétaire de l'abattoir situé à Saint-Étienne-de-Cuines. Le Syndicat du Pays de Maurienne assure le renouvellement du gros matériel et prend à sa charge la modernisation de l'outil. Le Syndicat du Pays de Maurienne est membre du Conseil d'Administration de la société de gestion qui se porte garant du bon fonctionnement de l'équipement.

**2016**  
TEMPS  
FORTS

Après une légère progression du tonnage en 2015 (2.5 T), l'activité de l'abattoir est en hausse avec une augmentation du tonnage de 32 T sur l'année 2016. Ce tonnage correspond à 471 gros bovins, 588 veaux, 475 chèvres et chevreaux, 3 équins et 7 832 agneaux et brebis.

La santé financière de l'abattoir reste saine avec un résultat provisoire d'exercice de 37 752 €. Il convient toutefois de rester vigilant sur les deux postes importants que sont l'enlèvement des déchets et la vente des cuirs.

**2017**  
PROJETS

Afin d'assurer la pérennité de l'outil, le Syndicat du Pays de Maurienne devrait investir dans la réhabilitation de la station de prétraitement des effluents industriels ainsi que dans l'acquisition d'une nouvelle scie à ruban mixte pour les bovins. En partenariat avec les bouchers et les professionnels agricoles, le travail sur les filières ovine, bovine sera poursuivi tout comme la professionnalisation de la démarche commerciale au sein de l'abattoir.

**Jean-Michel GALLOIZ**  
Vice-Président

Votre contact technique :  
**Benoît DINNAT**  
circuits.courts@maurienne.fr  
**CHRISTEL ROMERO**  
gestion.leader@maurienne.fr

**Jean-Michel GALLOIZ**  
Vice-Président

Votre contact technique :  
**MARTIN SCHOCH**  
martin.schoch@smb.chambagri.fr  
**Béatrice DARVES**  
spm@maurienne.fr

# PLAN PASTORAL TERRITORIAL

Le Plan Pastoral Territorial vise le soutien aux pratiques pastorales extensives et le maintien des espaces pastoraux qui représentent 30 % de la surface du territoire de la Maurienne.

Approuvé par la Région le 18 septembre 2015, le Plan Pastoral Territorial (PPT) seconde génération (ou n°2) 2015-2020 permet d'enclencher 2 417 100 € de dépenses. Le soutien régional s'élève à 850 000 € sur la période, complété par les fonds européens du Feader, des crédits départementaux et potentiellement d'autres financeurs sur des thématiques spécifiques (culture, patrimoine ...).

Le programme comprend des actions d'(e) :

- amélioration des conditions de vie à travers des aménagements et des équipements structurants,
- reconquête des surfaces pastorales,
- acquisition de connaissances, innovation et accompagnement de la structuration du foncier ainsi que la structuration collective,
- valorisation du pastoralisme, développement du multi-usage par des équipements adaptés.

Au sein du comité de pilotage du PPT, rassemblant les acteurs professionnels du pastoralisme, ouvert largement aux autres acteurs des territoires pastoraux et des filières économiques, les projets d'amélioration pastorale sont discutés en amont pour permettre une vision partagée des différents enjeux.



© Jean-Marc BLACHE

## 2016 TEMPS FORTS

2016 a constitué la première année de programmation des projets. Le Comité de pilotage, réuni à deux reprises, a validé, lors d'échanges qualifiés de constructifs, 9 projets pour un montant d'aide régionale de 56 108 €. L'enveloppe départementale a été sollicitée pour 17 662 €. Ces deux sources de financement ont levé autant de crédits européens.

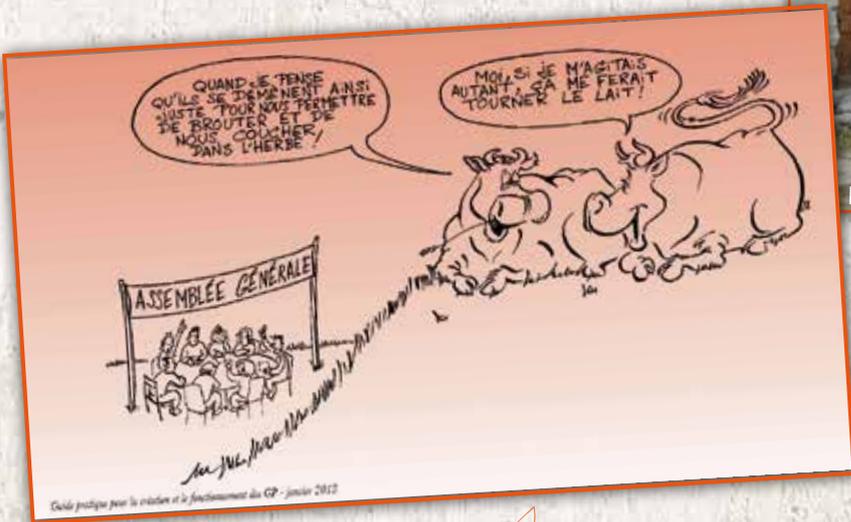
## 2017 PROJETS

L'année 2017 sera consacrée à la poursuite de la programmation, les porteurs de projets ayant été de nouveau informés et relancés par la Société d'Economie Alpestre de Savoie en charge de l'animation du PPT.



Rénovation du Chalet d'Entre-deux-Eaux - Valcenis Termignon

© SEA



**Jean-Michel GALLOIZ**  
Vice-Président

Votre contact technique :  
**Béatrice DARVES**  
spm@maurienne.fr



## GESTION DE L'ARC ET DE SES AFFLUENTS

Le Syndicat du Pays de Maurienne a développé une compétence gestion des rivières, dont les principales missions sont :

- la mise en place et l'animation d'un programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI). Un premier programme a été mis en place de 2005 à 2010 et un second de 2010 à 2015. Ce document, dont les actions sont financées par l'État, le Département de la Savoie, le Syndicat du Pays de Maurienne et les communes, traite des questions d'inondations via la réalisation de différentes études et de travaux dont le but est de réduire l'aléa et la vulnérabilité et de protéger les enjeux menacés.
- le soutien aux communes et intercommunalités par l'accompagnement des collectivités locales qui le demandent (appui technique, recherche de financements, appui administratif).
- la planification des adaptations du territoire à la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).
- d'être le référent territorial à l'échelle de la Maurienne par la participation et la formulation d'avis sur divers projets (exemple : vidange de barrage ou aménagement impactant le fonctionnement de l'Arc).



2016  
TEMPS  
FORTS

- Suivi des dossiers de financement pour les communes souhaitant réaliser des travaux dans le cadre du PAPI 2 : Bessans, Modane, Avrieux, Saint-Jean-de-Maurienne.
- Accompagnement technique des communes qui le souhaitent, notamment Bessans, Sollières-Sardières, Termignon, Saint-Alban-des-Villardards et Valloire.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet de travaux de stabilisation du lit de l'Arc sur le Bochet : montage des partenariats financiers, réalisation des dossiers techniques d'appels d'offres, suivi des études techniques et préparation de l'organisation des travaux pour un démarrage prévu début 2017.
- Élaboration d'un plan de gestion sédimentaire à l'échelle du bassin versant de l'Arc, document demandé par l'Agence de l'Eau dans le cadre de sa participation financière à des travaux et dans un contexte de mise en place de la GEMAPI. Une première phase d'étude interne a été réalisée. Elle a consisté à faire la synthèse des études existantes à l'échelle de la Maurienne afin de pouvoir valoriser les connaissances disponibles et identifier les besoins. Ce diagnostic sera finalisé courant 2017 et un programme d'actions sera établi en 2018.

2017  
PROJETS

L'année 2017 verra la mise en place de plusieurs projets à l'échelle de la Maurienne, notamment :

- l'élaboration d'un PAPI de 3<sup>ème</sup> génération afin de lutter contre les inondations dans la continuité du PAPI de 2<sup>ème</sup> génération et ainsi permettre d'obtenir de nouveaux financements de l'État et du Département. Au vu du niveau de détail important attendu par la DREAL, les actions du nouveau PAPI pourront être financées et mises en place à partir de 2018.
- la poursuite de l'élaboration du plan de gestion sédimentaire à l'échelle du bassin versant de l'Arc, en partenariat avec l'Agence de l'Eau, l'État et le Département : le diagnostic technique réalisé en 2016 sera finalisé, les secteurs prioritaires d'intervention seront définis et un premier programme d'actions sera établi.
- la poursuite de l'assistance aux collectivités locales et notamment à la 3CMA (ex CC Cœur de Maurienne) pour l'engagement des travaux du Bochet avec la perspective de démarrer le chantier en janvier 2017.
- l'accompagnement des collectivités dans les réflexions sur la mise en place des compétences de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), pour aller vers une gestion globale du bassin versant : cette compétence obligatoire est affectée aux communes, les communautés de communes exerceront cette compétence en lieu et place de leurs communes membres au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les communautés de communes qui le souhaitent pourront transférer ou déléguer tout ou partie de cette compétence à un syndicat mixte ou à un EPAGE.



L'Avérole à Bessans



L'Arc dans le secteur du Bochet

**Alain MARNEZY**  
Vice-Président

Vos contacts techniques :  
**Lucile MARIN**  
riviere@maurienne.fr  
**Eva RIPERT**  
gestion.rivieres@maurienne.fr

# SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Institué par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification et d'urbanisme. Il définit les grandes orientations d'aménagement et de développement d'un territoire à moyen terme (réflexion à 15/20 ans).

À travers un objectif de cohérence à l'échelle du bassin de vie, les élus qui votent le SCoT fixent un cadre de référence pour différentes politiques territoriales, notamment l'habitat, le développement industriel et commercial, les déplacements, le tourisme, l'agriculture, la protection de l'environnement... Le SCoT traduit une vision stratégique de développement du territoire à travers un projet équilibré entre les options d'aménagement et les choix de protection. Il est élaboré à l'échelle des 56 communes du Pays de Maurienne. L'élaboration d'un projet de SCoT nécessite une grande implication des élus locaux et se fait en concertation avec habitants et acteurs socio-professionnels du territoire.

*Maurienne*   
**Schéma de Cohérence Territoriale**

Bassin de vie de Modane et de la Haute Maurienne Vanoise



**2016**  
TEMPS  
FORTS

## Finalisation du diagnostic

Dans la poursuite d'une large concertation initiée par le Syndicat de Pays de Maurienne lors des études préparatoires au lancement du SCoT, le diagnostic stratégique a été finalisé au printemps par une série de 3 ateliers participatifs ouverts aux élus, habitants et acteurs socio-économiques du territoire. La contribution de plus de 120 participants a permis d'affiner l'état des lieux et de préciser les enjeux. Après un débat avec les élus de chaque communauté de communes, ce diagnostic stratégique a été validé par le comité syndical du 8 juillet. Une plaquette de synthèse du diagnostic est téléchargeable sur la page SCoT du site [www.maurienne.fr](http://www.maurienne.fr)

## Démarrage du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Le projet politique constitue la pièce essentielle du SCoT en élaboration. Elle précise la stratégie et l'ambition du territoire pour les 15 prochaines années et sur l'ensemble des thématiques qui le composent. Son élaboration a nécessité un exercice de prospective mené en deux temps : tout d'abord des ateliers de concertation avec les élus et acteurs mobilisés pour le diagnostic et ensuite en comité restreint, avec les élus du bureau du SCoT, pour travailler sur les scénarii et produire la maquette du PADD.

**2017**  
PROJETS

## Partage et finalisation du PADD

Le projet de PADD sera présenté et débattu avec les élus des communautés de communes début 2017. Il sera également concerté avec la population et affiné avec les personnes publiques associées à l'élaboration du SCoT. L'objectif est de soumettre ce projet pour débat en Comité Syndical du Pays de Maurienne au printemps prochain.

## Traduction du projet de territoire sous forme de Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)

Troisième pièce du SCoT, le DOO (opposable aux PLU) constitue sa boîte à outils et traduit le projet en document d'urbanisme. Cet exercice technique démarrera au printemps et nécessitera de multiples échanges entre les porteurs de projets et les membres du bureau SCoT. Le DOO intégrera notamment les Unités Touristiques Nouvelles (UTN). Ces dernières ne sont plus des procédures individuelles mais seront justifiées par une stratégie touristique globale inscrite dans le PADD.

L'objectif est de finaliser le DOO au printemps 2018 et de soumettre le projet de SCoT pour arrêt au Comité Syndical mi 2018. Ce projet arrêté sera ensuite transmis pour avis aux personnes publiques associées et mis en enquête publique. L'approbation du SCoT devrait intervenir fin 2018 pour une mise en œuvre immédiate.



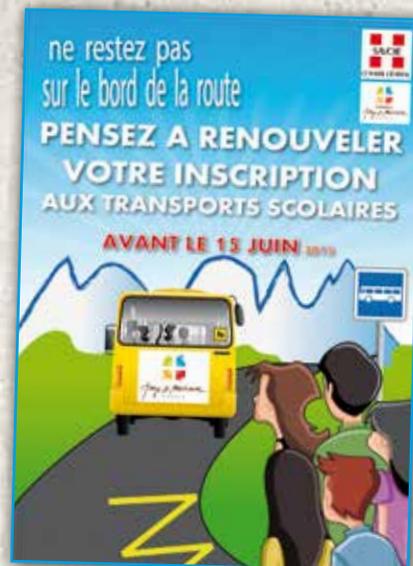
**Jean-Claude RAFFIN**  
Vice-Président

Votre contact technique :  
**Fabien BONNAFFOUS**  
[scot@maurienne.fr](mailto:scot@maurienne.fr)

Le Syndicat du Pays de Maurienne est Autorité Organisatrice de second rang (AO2) pour le compte du Département de la Savoie. Il organise et gère les transports scolaires pour les communes de La Chapelle à Lanslevillard.

Les missions principales du Service Transports Scolaires du Syndicat du Pays de Maurienne sont de :

- relayer les informations entre le Département, les communes (ou communautés de communes), les transporteurs et certaines familles,
- gérer les dossiers d'inscription remplis par les familles en appliquant le règlement départemental (affectation sur le circuit adéquat, détermination de l'arrêt le plus proche du domicile, vérification de la distance domicile-établissement scolaire...),
- vérifier et régler chaque mois les factures aux transporteurs,
- répartir les coûts des transports scolaires entre les communes (ou communautés de communes) et le Département en fonction des règles de subvention,
- revoir le fonctionnement des circuits au moment des appels d'offres ainsi qu'en cas de modifications liées à l'évolution des inscriptions,
- intervenir auprès des personnes concernées en cas de problèmes ou d'infractions constatées,
- revoir les circuits en cas de coupure de routes liées à des intempéries et à des travaux.



## 2016 TEMPS FORTS

Pour l'année scolaire 2016-2017, 2 010 inscriptions d'ayant-droit ont été gérées pour des élèves qui sont transportés quotidiennement de la maternelle au lycée. Ces élèves sont répartis sur 68 circuits assurés par 5 transporteurs. 465 dérogations ont également été établies par le Syndicat du Pays de Maurienne pour des trajets cantine, garderie, nounou...

Le coût des frais de transports pour l'année scolaire 2016-2017 a été estimé à 2 400 000 € TTC (pris en charge par les communes et le Département de la Savoie soit 84 % pour ce dernier).

Les procédures d'inscription et de paiement des familles, via le site internet du Département, mises en place pour la rentrée scolaire 2014-2015, ont évolué et nous ont permis de travailler plus "sereinement" de mai et septembre.

Des conventions relatives aux points d'arrêt pour les transports départementaux non urbains de voyageurs ont été passées entre le Département et les communes il y a une dizaine d'années. En relation avec le TDL Maurienne et la Direction des Transports Départementaux, nous continuons la mise à jour des conventions avec préalablement des visites de terrain. Environ 150 points d'arrêt sont connus sur le secteur géré par le Syndicat du Pays de Maurienne.

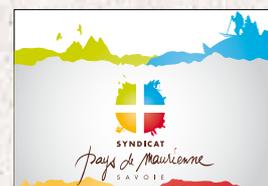
## 2017 PROJETS

La charte des transports scolaires du Département de la Savoie définit les règles fondamentales applicables. Pour la rentrée de septembre 2016 deux points importants ont évolué :

- à compter du 1<sup>er</sup> janvier, quel que soit le motif d'inscription, le Département de la Savoie ne prendra plus en charge le transport scolaire pour l'année en cours et ne délivrera pas de titre de transport. Cette année la tarification appliquée est celle du Département, en fonction des Quotients Familiaux et non plus la tarification "autres usagers" à 200 €.
- En cas de vol, le duplicata du titre de transport ne sera pas facturé à la famille, sous condition de présentation d'un récépissé de dépôt de plainte.

En application de la loi NOTRe, la Région Auvergne Rhône-Alpes va devenir Autorité Organisatrice des transports scolaires. Les modalités d'application et l'échéancier de mise en œuvre de cette compétence ne sont pas connues à ce jour mais ne devraient pas trop impacter l'organisation actuelle car le service du Département deviendrait une "antenne région". En conséquence le Syndicat du Pays de Maurienne resterait Autorité Organisatrice de second rang pour la Région.

Début 2017, le Département nous demandera de préparer les documents nécessaires à la mise en concurrence des marchés pour la rentrée de septembre 2018. 47 circuits sur 68 sont concernés.

**Jean CIMAZ**  
Vice-Président

Ses contacts techniques :  
**Laurence  
DUVERNEY-PRÊT  
Muriel GUILLERME**  
transport@maurienne.fr